

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE



SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE CENTRALE

.....
DOUALA, LE 10 AOÛT 2021

COMMUNIQUE FINAL

Sous la Présidence de Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), le Conseil s'est réuni en session extraordinaire, le 10 août 2021, simultanément en présentiel dans les locaux de l'Agence de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) à Douala et en mode visioconférence à partir des mêmes locaux.

La session est principalement consacrée à l'évaluation de la situation macro-économique dans la CEMAC en contexte de pandémie du COVID-19 et l'analyse des mesures de redressement, en perspective de la tenue de la prochaine Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC, prévue le 18 août 2021.

Ont pris part à ladite session, en présentiel :

1. Pour la République du Cameroun :

- Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Monsieur Louis Paul MOTAZE, Ministre des Finances.

2. Pour la République Centrafricaine :

- Monsieur Félix MOLOUA, Ministre d'Etat chargé de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale ;
- Monsieur Hervé NDOBA, Ministre chargé des Finances et du Budget.

3. Pour la République du Congo :

- Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public.

4. Pour la République Gabonaise : Madame Nicole Jeanine ROBOTY, Épouse MBOU, Ministre de l'Économie et de la Relance.

5. Pour la République de Guinée Equatoriale :

- Monsieur Baltazar ENGONGA EDJO, Ministre d'Etat à la Présidence, chargé de l'Intégration Régionale ;
- Monsieur Valentin ELA MAYE MBA, Ministre des Finances, de l'Economie et du Plan.

6. Pour la République du Tchad :

- Monsieur Issa DOUBRAGNE, Ministre de l'Economie, de la Planification du Développement et de la Coopération Internationale ;
- Monsieur Tahir Hamid NGUILIN, Ministre des Finances et du Budget.

Ont également pris part aux travaux de cette session, en présentiel, le Président de la Commission de la CEMAC, ainsi que la Vice-Présidente et les Commissaires de la Commission, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la Première Présidente de la Cour des Comptes Communautaire, l'Avocat Général, représentant la Présidente de la Cour de Justice Communautaire, le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), le Secrétaire Général de la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), le Président de la Commission de Surveillance des Marchés Financiers (COSUMAF) et le Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment en Afrique Centrale (GABAC).

Y ont également assisté, par visioconférence, les Premiers Responsables des Institutions, Institutions Spécialisées et Agences d'Exécution de la CEMAC.

Le Professeur Daniel ONA ONDO, Président de la Commission de la CEMAC, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par l'allocution du Pr Daniel ONA ONDO et le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre Alamine OUSMANE MEY.

Dans ses propos, le Président de la Commission, a réitéré sa gratitude à Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en Exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et à Ses Pairs de l'Afrique Centrale, Leurs Excellences Ali BONGO ONDIMBA du Gabon, Professeur Faustin Archange TOUADERA de la Centrafrique, Denis SASSOU N'GUESSO du Congo et Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO de la Guinée Equatoriale. Il a salué la mémoire de Son Excellence le Maréchal du Tchad Idriss Deby ITNO disparu en avril 2021. Le Président de la Commission a également présenté les respects de la Communauté au Général de Corps d'Armée Mahamat Idriss DEBY ITNO, Président du Conseil militaire de transition, Président de la République du Tchad, Chef de l'Etat. Il a, par ailleurs, remercié les membres du Conseil des Ministres de l'UEAC pour la constante attention accordée aux actions conduites par les Institutions communautaires, avant de situer le contexte qui a dicté l'organisation et la tenue de la Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de l'UEAC. Le Professeur Daniel ONA ONDO a, enfin, mis l'accent sur les effets dévastateurs du COVID-19 sur les économies de la CEMAC et les grandes lignes du Rapport préparé par la Commission.

Prononçant le discours d'ouverture de la session, le Président du Conseil des Ministres a, d'abord, remercié le Président de la Commission pour les mots aimables formulés à l'adresse du Cameroun et souhaité une cordiale bienvenue à Douala à toutes les délégations. Il a réaffirmé la disponibilité de la République du Cameroun à œuvrer pour un plus grand rayonnement économique de la CEMAC. Il s'incline, au nom du Conseil, devant la mémoire du Grand Panafricain qu'était le Maréchal Idriss DEBY ITNO du Tchad.

Le Président du Conseil des Ministres a, ensuite, rappelé que le contexte économique et sécuritaire particulièrement difficile que traverse la zone CEMAC depuis quelques années, auquel est venue s'ajouter la crise sanitaire due à la pandémie du COVID-19, impose plus de vigilance et d'efficacité dans la gestion des finances publiques de la Communauté. Il a ajouté que le Conseil des Ministres se réunit dans un contexte également marqué par (i) l'entrée en vigueur de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (ZLECAf), (ii) l'échéance de la première génération des Programmes avec le Fonds Monétaire International (FMI) et (iii) les négociations et conclusions d'une nouvelle phase entre le Fonds et les pays membres de la CEMAC.

A cet égard, il a souligné que la tenue de la présente Session Extraordinaire du Conseil des Ministres constitue, sans doute, l'occasion de se pencher sur l'évaluation de l'impact des réformes entreprises jusque-là et sur l'identification d'autres mesures dont la pertinence pourrait permettre à la CEMAC de mieux rebondir face aux différentes crises qui ont fragilisé ses économies.

Dans cette perspective, Monsieur Alamine OUSMANE MEY a exhorté les membres du Conseil des Ministres, à davantage de pragmatisme et d'objectivité lors des délibérations, afin de mieux cerner les contours des mesures à soumettre à la Très Haute Attention de la Conférence



des Chefs d'État, pour permettre à la CEMAC de relever le défi de la croissance économique des Etats membres.

Après la cérémonie d'ouverture de sa Session, le Conseil a adopté son ordre du jour articulé autour de quatre (4) points, à savoir (i) adoption du projet d'ordre du jour et du programme du Conseil des Ministres de l'UEAC, (ii) examen du projet de Rapport sur l'évaluation de la situation macro-économique dans la CEMAC en contexte de pandémie du COVID-19 et l'analyse des mesures de redressement, (iii) examen du projet d'ordre du jour de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et (iv) divers.

Examinant la situation macro-économique de la Communauté en lien avec la pandémie de COVID-19, le Conseil a pris connaissance du Rapport présenté par le Président de la Commission de la CEMAC. Le Rapport met en exergue l'évolution récente de l'impact du COVID-19 sur les économies de la sous-région, les réformes actuellement mises en œuvre en zone CEMAC, les besoins de financement des économies de la CEMAC et la stratégie de mobilisation des ressources, la situation sanitaire et la stratégie sous-régionale de riposte et, enfin, la proposition des mesures de redressement.

Des échanges riches qui sont ensuivis, le Conseil a salué la pertinence et la qualité du Rapport présenté. Il s'est félicité de la promptitude des mesures de riposte promues par les États membres et les Institutions communautaires dès le déclenchement de la pandémie du COVID-19 ainsi que la robustesse des plans mis en œuvre en vue d'atténuer l'impact de l'épidémie sur les populations et les économies de la Communauté.

Le Conseil s'est, par ailleurs, félicité des actions opportunes entreprises dans le cadre du Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et des résultats obtenus.

Le Conseil a, en outre, pris toute la mesure des effets de la pandémie du COVID-19 sur les économies de la CEMAC, notamment les pressions exercées sur les finances publiques par l'effet conjugué de la baisse des recettes et la hausse des dépenses.

Pour y faire face, le Conseil a demandé aux institutions communautaires et exhorté les partenaires au développement à poursuivre leur accompagnement aux États membres dans leurs efforts de mobilisation des ressources internes et externes. Sur cette question, le Conseil s'est félicité des différentes initiatives entreprises au niveau international en vue de soutenir les économies dans le contexte de la pandémie, en particulier la facilité de crédit du FMI, l'initiative du G20 pour la suspension du service de la dette des pays les plus vulnérables, le Cadre commun de traitement de la dette mis en place par le G20 et le Club de Paris, le Sommet de Paris sur le financement post COVID des économies africaines, l'ambition du FMI d'aller vers une nouvelle émission des Droits de Tirage Spéciaux pouvant atteindre 650 milliards de dollars et la reconstitution en cours des ressources de l'IDA 20 pour le financement du développement.

Au terme des débats sur l'examen du Rapport présenté, le Conseil a endossé les recommandations formulées pour le redressement des économies de la sous-région et a décidé de les renforcer par des piliers additionnels avant de les soumettre à la Très Haute appréciation de la Conférence des Chefs d'État de la CEMAC. A cet effet, le Conseil a instruit la mise en place d'une équipe constituée des experts des États membres, de la Commission de la CEMAC, de la BEAC et ceux du PREF-CEMAC pour élaborer, en urgence, un avant-projet du Communiqué Final de la Session Extraordinaire des Chefs d'Etat mettant en relief des mesures consolidées autour des piliers identifiés.



Poursuivant ses délibérations, le Conseil a échangé sur les principales articulations et le projet d'ordre du jour de la Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat.

A l'issue de ses travaux, le Conseil a exprimé sa gratitude à **Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en Exercice de la CEMAC**, pour son leadership exemplaire et son engagement constant en faveur de l'approfondissement de l'intégration de la CEMAC ainsi que pour toutes les marques d'attention dont les différentes délégations ministérielles ont fait l'objet durant leur séjour à Douala.

Le Conseil a, par ailleurs, adressé ses sincères remerciements à Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la République du Cameroun, et au Pr Daniel ONA ONDO, Président de la Commission de la CEMAC, pour avoir pris l'initiative de cette session extraordinaire et pour les bonnes dispositions matérielles et techniques prises pour sa réussite.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère empreinte de sérénité et d'entente cordiale.

Fait à DOUALA, le 10 août 2021

Le Président du Conseil des Ministres,

Alamine OUSMANE MEY

